# Informations générales

Email de contact : jean-michel.pouget@sarthe.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 13 novembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Commlunauté de communes Sud Sarthe

Si protocole de préfiguration : date de signature : 05 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: Sarthe, nature: departement, SIREN: 72
* Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
* Nom: CC Sud Sarthe, nature: CC, SIREN: 200073112
* Nom: PETR Pays vallée du Loir, nature: PETR, SIREN: 200076396

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLUI
* SCOT
* Natura 2000

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* LEADER
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D’UNE ECONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE AXE 1 : Accompagner le développement durable de l’espace économique
* Développer et renforcer une économie diversifiée sur le territoire, tout en favorisant les secteurs à haute-valeur ajoutée
* Faire de la transition écologique un levier de développement économique en accueillant des nouvelles activités spécialisées et en accompagnant les entreprises implantées dans la prise en compte de ces enjeux.
* Favoriser le maintien et accompagner à la reprise des commerces de proximité
* Accompagner les entreprises à recruter sur le territoire :
* AXE 2 : Soutenir une agriculture de qualité, à haute qualité paysagère et économiquement viable
* Maintenir le paysage bocager,
* Accompagner les transitions climatiques et environnementales,
* Promouvoir la commercialisation des produits agricoles du territoire,
* Accompagner la transmission des exploitations agricoles,
* Soutenir le développement des circuits courts et de proximité, en lien avec la restauration collective. AXE 3 : Renforcer une économie touristique de qualité et équilibrée
* Renforcer la richesse touristique : patrimoine ancien et paysages pour renforcer son rayonnement,
* Favoriser la création d’offre de séjours : hébergement, hors saison, tourisme d’affaires,
* Favoriser le développement du cyclotourisme.
* ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : REVITALISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE PAR L’HABITAT ET LA MOBILITE AXE 1 : Adapter l’offre de logement aux besoins et ambitions du territoire
* Moderniser le parc de logements par la rénovation thermique et énergétique
* Traiter la vacance, source de logements dégradés et indignes, par des travaux de réhabilitation globaux
* Adapter l’offre de logement aux parcours des familles et de vie des habitants : du jeune apprenti aux personnes âgées en passant par les familles
* Promouvoir une offre locative adaptée notamment pour les jeunes actifs
* AXE 2 : Faciliter la mobilité en réduisant ses impacts environnementaux
* Soutenir et développer la mobilité des acteurs locaux : entreprises et salariés, accès aux commerces et services de proximité
* Réduire l’utilisation des énergies fossiles pour les déplacements : mobilités évitées, actives, partagées, motorisations alternatives, transport collectif et intermodalité
* Permettre à chacun de se déplacer : lutter contre la précarité des déplacements, associer les habitants et faciliter les déplacements internes et externes
* Rendre les gares et haltes ferroviaires du territoire (Mayet, Vaas, Aubigné-Racan) plus attractives et innovantes ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : OPTIMISER L’OFFRE DE SERVICES POUR GARANTIR UNE HAUTE QUALITE DE VIE AXE 1 : Garantir un accès aux services pour tous
* Offrir aux parents des modes de garde adaptés à leurs besoins et moyens
* Valoriser l’accueil de la petite enfance à la jeunesse
* Maintenir et développer les services petite enfance, péri et extra-scolaires
* Maintenir et communiquer davantage sur les accueils de la petite enfance
* Améliorer l’offre de santé sur l’ensemble du territoire
* Adapter les services aux personnes âgées pour favoriser leur autonomie
* Soutenir la qualité de l’offre culturelle et sportive sur l’ensemble du territoire AXE 2 : Développer globalement le territoire via les réseaux numériques
* Assurer une desserte numérique complète aux opérateurs pour les structures médicalisées, les centre-bourgs, les établissements scolaires
* Favoriser la mobilité évitée par le développement de services numériques de proximité, le coworking et le télétravail.
* Favoriser l’inclusion numérique auprès des populations notamment pour les démarches dématérialisées
* ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : FAIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN LEVIER D’ATTRACTIVITE ET DE RESILIENCE AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX AXE 1 : Préserver le patrimoine naturel et les ressources du territoire
* Protéger et valoriser les paysages et le bocage,
* Connaitre et préserver la biodiversité,
* Protéger et gérer la ressource en eau. AXE 2 : Tendre vers l’autonomie énergétique:
* Réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles,
* Développer la production d’énergie renouvelable.
* AXE 3 : Développer les activités et services en lien avec la transition écologique
* Soutenir les activités économiques et associatives en lien avec la transition écologique,
* Développer la consommation de proximité et l’économie circulaire.

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Extension urbaine maîtrisée
* Emploi et Insertion
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Santé et soins
* Sport
* Loisirs
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 30

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 75

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: CC Sud Sarthe, nature: CC, SIREN: 200073112
* Préfet
* DDT
* DDTES
* ADEME
* Caisse des dépôts
* Nom: Sarthe, nature: departement, SIREN: 72
* Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
* ANAH
* ARS

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Restauration et alimentation durable
* Efficacité énergétique
* Tourisme durable

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 4.24M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 2.91M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 397 980€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 931 988€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€